

Mai 2021

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE SIGOULÈS-ET-FLAUGEAC

LE SIFLAU MAG

N° 3
PRINTEMPS-ÉTÉ
2021

Sortir et flâner
à Sigoulès-et-Flaugeac

Se balader enfin !

sigoules-et-flaugeac.fr



Ne pas jeter sur la Voie Publique. Flash Impression

Apéro Sunset à Flaugeac
Un nouvel événement festif
pour l'été dans le bourg de
Flaugeac p. 7



La Fête des Vignerons
La Foire aux Vins de
Sigoulès change de nom
et devient
la Fête des Vignerons p. 9



Sommaire . Edito . Clic-clac

Sommaire

Edito du maire - clic clac - sommaire	2
Les travaux du quotidien / Budget	3 - 4
Zoom Association du Comité des Fêtes	5 - 6
Apéro Sunset à Flaageac et petit patrimoine	7 - 8
La Fête des Vignerons / Dév-durable	9 - 10
Balades / Economie / Adressage	11 - 12
Sigoulès et Flaageac : Avant & Après	13
Infos utiles	14 - 15



L'édito du maire

Avril est certes le mois du printemps, mais également le mois des finances. Le conseil municipal a adopté le budget 2021 sans hausse des taxes des ménages. Une synthèse imagée vous est présentée dans ce magazine.

Parmi les investissements programmés, nous pouvons retenir la finalisation de l'adressage, l'acquisition d'un camion léger en remplacement du véhicule actuel, la mise en place d'un premier panneau d'information électronique au niveau du bourg de Flaageac et la rénovation d'un logement de l'ancienne école pour faciliter l'accueil d'un médecin généraliste ou d'un professionnel de santé.

Malgré la situation actuelle, les associations organisant les animations et festivités sont au travail et préparent la saison estivale.

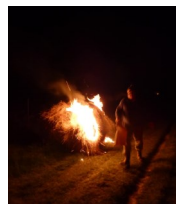
En attendant de pouvoir vous rencontrer et partager quelques instants dans les prochaines semaines, mais certainement encore avec prudence et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, je vous souhaite bonne lecture de ce magazine.

Bien à vous,
Jean-Louis Dessalles.

Clic-clac

■ Gelées tardives

Dans la nuit du 6 au 7 avril 2021, les gelées tardives ont obligé les vignerons de la commune à allumer des feux près des vignes pour protéger les bourgeons naissants. Il a été relevé - 6 ° au lieu dit La Besage.



A gauche : La ferme de l'Etang
A droite : Vignobles Michel & Patricia Prouillac.

■ Commémorations

Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement

En mémoire aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc, les élus et le porte-drapeau Georges Fayat de la FNACA ont déposé une gerbe de fleurs le 19 Mars dernier.



Directeur de la publication

Jean-Louis Dessalles

Conçu - imaginé par la commission communication et les services de la Mairie

6 Route d'Uffer 24240 Sigoulès-et-Flaageac

sigoules-et-flaageac.fr/

facebook.com/Mairie-de-Sigoulès-et-Flaageac

ISSN 2729-5524 / ISSN 2739-2538

Dépôt légal : Numéro ISSN 2739-2538

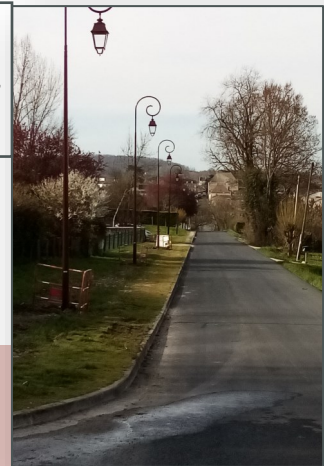
par Flash Impression

Améliorer votre quotidien

Les travaux de la commune à la loupe

■ Petit plan lumières

Pour améliorer la visibilité des élèves fréquentant le lycée du Cluzeau, la pose de 8 candélabres était nécessaire. Coût : 40 000 euros →



■ Campagne d'élagage

Depuis cet hiver, la commune a entrepris une campagne d'élagage. En effet, certains gros arbres gênent la circulation des véhicules : pour nous permettre à tous et aux véhicules de service tels que collecte des ordures ménagères ou les pompiers. Coût des travaux environ 2 500 euros.



■ Prévention inondations

En prévision de fortes précipitations, la commune s'oriente pour les années à venir vers des aménagements concernant les eaux pluviales.

Ci-contre, un avaloir dans le lotissement du Château d'eau.



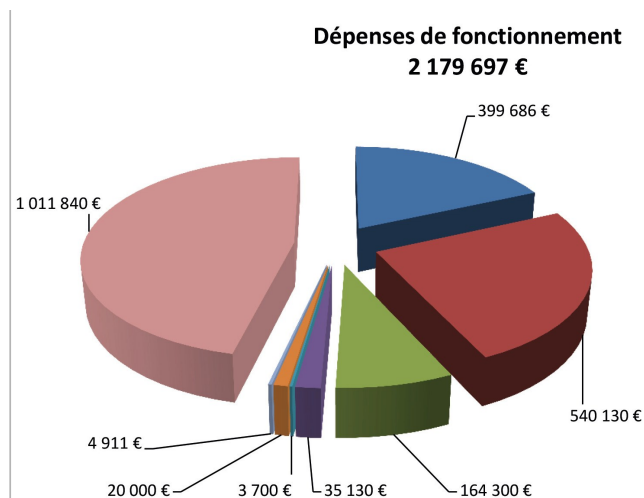
■ Réaménagement du bourg de Lestignac

Les travaux de réaménagement du bourg ont débuté en début d'année et doivent se poursuivre durant le printemps et l'été.

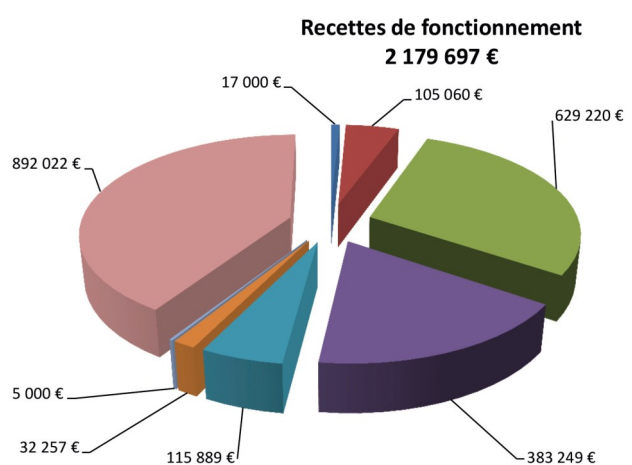
Coût des travaux environ 23 000 euros.



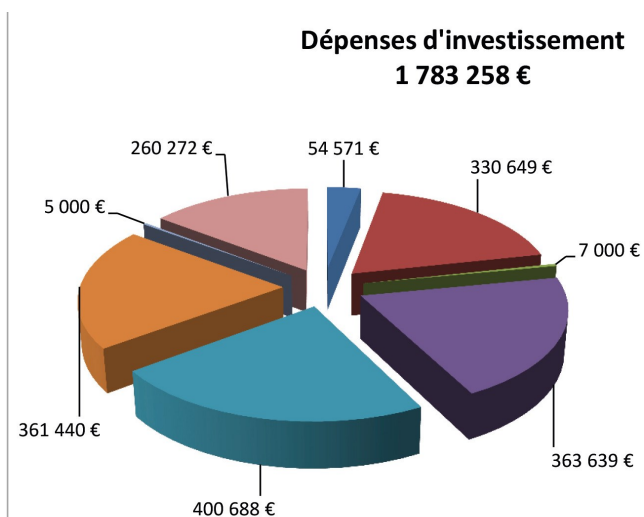
Le budget 2021



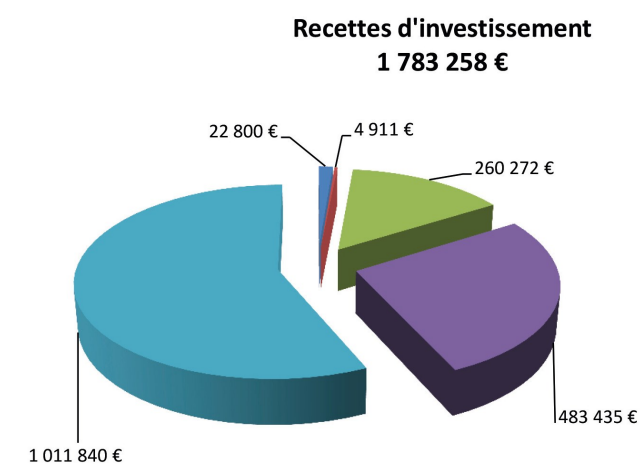
- Charges générales
- Charge de personnel
- Autres charges
- Remboursement intérêt d'emprunts
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Opérations entre sections
- Virement vers l'investissement



- Diminutions de charges
- Produits de services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits
- Produits exceptionnels
- Opérations entre sections
- Report année 2020



- Report année 2020
- Remboursement capital d'emprunts
- Immobilisations et réserves
- Immobilisations corporelles
- Opération église de Flaugeac
- Opération salle des fêtes
- Opérations entre sections
- Opérations patrimoniales



- Emprunts réalisés
- Opérations entre sections
- Opérations patrimoniales
- Subventions
- Virement de la section fonctionnement

Zoom association

Le Comité des Fêtes en quelques dates

Le Comité des Fêtes existe depuis 2006. Objectif : apporter de la bonne humeur aux habitants de la commune. En cette période de pandémie, l'association reste sur le pont.



Le dernier marché a eu lieu en 2019, environ 500 personnes pouvaient festoyer en même temps sur la place du Foirail.

C'est en 2006 que deux copains, Joël le Lorrain et Mathieu l'Alsacien créent l'association du Comité des Fêtes. Tout a commencé au comptoir du bar de la Renaissance : « et si on créait un Comité des Fêtes pour animer le village ! ».

Été 2006 Les premiers marchés gourmands sont initiés et c'est un succès !

Mai 2007 Nouvelle manifestation sur le thème du 1er Mai avec la création de deux événements rassembleurs : l'omelette à l'aillet et son concours de pêche à la truite autour de l'étang du Fon de la May.

Le Comité des Fêtes est rejoint par l'association Sigoulès Gym's en 2008 pour l'organisation et proposent de mettre en place une randonnée. En 2009, ce sont les aînés ruraux qui organisent leur loto ce jour là.

En parallèle, le Comité des Fêtes s'associe à différentes manifestations :

2007 au Téléthon en organisant les 24h non stop de billard

2008 Course de caisses à savon

2009 Fête de la musique

Juin 2009 Première brocante, très appréciée par le public et les exposants : le petit café leur était offert. Aujourd'hui, son appellation est vide-grenier.

Septembre 2009 Organisation d'un rallye en partenariat avec la Confrérie du Raisin d'Or. Très belle journée et ambiance conviviale.

Décembre 2009 le Père Noël arrive dans la commune pour la première fois et n'oubliera plus jamais les enfants de Sigoulès. Il rend visite aux enfants de l'école, mais aussi à ceux de la crèche. Les petits profitent avec plaisir du chocolat chaud et des friandises, les grands d'un verre de vin chaud et des marrons grillés.

Mars 2010 Changement de Présidence, Joël Pierron laisse sa place à Gilbert Schwarz.

Décembre 2012 Organisation du réveillon du Nouvel An.



Le premier marché a eu lieu en 2006, un vrai succès !

Zoom association

On vous attend pour faire la fête

Le Comité des Fêtes existe depuis 2006. Objectif : apporter de la bonne humeur aux habitants de la commune. En cette période de pandémie, l'association reste sur le pont.



■ L'équipe du Comité des Fêtes au complet pour souffler leurs 10 bougies.

Novembre 2016 Le Comité des Fêtes souffle 10 bougies et organise la Fête de la Choucroute et de la Bière avec un orchestre Bavarois. Cette manifestation était programmée pour régaler nos papilles en Novembre 2020, mais l'épidémie de Covid-19 est passée par là ...

Aujourd'hui, le Comité des Fêtes c'est : 4 représentants du bureau et 45 adhérents dont 6 au Conseil d'Administration.

Aucune manifestation n'a eu lieu en 2020 pour cause de pandémie. Le Comité des Fêtes et ses bénévoles, comme tout le monde, sont impatients de pouvoir réorganiser des animations, dès que cela sera possible, de proposer des bons et beaux moments de partage.

Pour l'été 2021, que prévoir ?

Si la crise sanitaire nous le permet, le Comité des Fêtes pourrait proposer ses « Sigoul'Estivales » en formule adaptée à la situation, ainsi que l'animation du mois de décembre avec le Père Noël. Le Comité des Fêtes prépare de nouvelles manifestations pour 2022. Mais chuut ...

A la Une

C'est nouveau : "L'Apéro Sunset à Flaugeac"

Flaugeac : Profiter d'un apéritif entre amis ou en famille tout en contemplant le coucher du soleil au milieu des bottes de paille. Ça vous tente ? C'est bientôt la réalité.

Un nouvel événement est créé par la mairie de Sigoulès-et-Flaugeac : « **Les Apéros Sunset de Flaugeac** ». Cet événement aura lieu en plein air dans la prairie de la cour de l'école du bourg de Flaugeac 2 soirées en Juillet ainsi qu'en Août.

Est-ce que cette manifestation remplace les marchés gourmands (annulés pour cause de Covid-19 en 2020) ?

Jean-Louis Dessalles, maire de Sigoulès-et-Flaugeac : « Nous avons eu l'idée de créer les Apéros Sunset de Flaugeac car les Marchés Gourmands ne peuvent avoir lieu dans les mêmes conditions que les autres années à cause de la pandémie. Nous devons rester prudents. Le principe de cette manifestation est de partager un apéritif entre amis ou en famille tout en profitant du coucher du soleil dans un espace fermé qui se prête à la mise en place d'une jauge.

En ce sens, la cour de l'école de Flaugeac est idéale puisqu'elle est fermée. Il n'y aura pas de table, ni de chaise, puisque nous faisons le choix d'utiliser des bottes de paille ou des manges-debout. Chaque groupe devra rester ensemble dans un périmètre précis autour de la botte de paille. Chacun devra être masqué pour se déplacer vers le commerçant ou le viticulteur. Comme nous disions « Apportez vos couverts », nous dirons désormais « Apportez une nappe pour votre botte de paille ». Il faudra réserver sa place à l'avance pour respecter la jauge. Et bien sûr, observer un respect strict du protocole sanitaire en vigueur cet été. Il y aura aussi de la musique en fond sonore.

Ce projet se met en place, nous vous donnerons plus de renseignements très bientôt sur notre site internet et sur notre page Facebook ».



■ Le principe est de partager, entre amis ou en famille, un apéritif en profitant du coucher du soleil.

Le petit patrimoine de la commune

Histoire de laver son linge

Le lavoir de la commune date du milieu du 18^{ème} siècle, il fait partie de notre petit patrimoine. En mauvais état, il a fait l'objet de travaux de restauration en 2015.

Ce lavoir a été édifié au milieu du 18^{ème} siècle.

Dans le cadre de nos projets de mise en valeur du patrimoine communal, la commune a réalisé la restauration complète du lavoir situé «Chemin du Caillauda » à Sigoulès-et-Flaugeac. Les travaux ont eu lieu en 2015.

Pour ce faire, une association de jeunes bénévoles «Solidarité Jeunesse» a travaillé durant 3 semaines avec les conseils avisés et l'aide de certains conseillers municipaux. Des administrés du village ont participé à cette belle aventure.

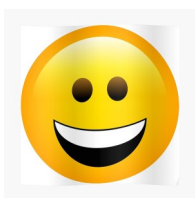
Cette équipe était composée de Minori et Yuka, venus du Japon, Michella et Georgia d'Italie, Doga de Turquie, Romain, Ibrahim et Charles de l'hexagone.



Le lavoir avant son relooking en 2015.



Le lavoir refait à neuf, après 3 semaines de travaux.



Il y a ceux qui embellissent la vie

Sur les portes des anciens WC publics ont fleuri des rangs de vignes. Merci Tess !



Et Il y a ceux qui défigurent le paysage

L'ancien local du Syndicat des Eaux du canton de Sigoulès n'a pas eu la chance de rencontrer un artiste...

Événements

La Foire aux Vins devient la Fête des Vignerons

La Fête des Vignerons est programmée pour le samedi 17 et dimanche 18 juillet 2021. Elle succédera à la célèbre « Foire aux vins de Sigoulès » qui officiait depuis 44 ans.



Les exposants



La place des festivités



La Confrérie des Raisins d'Or

«Une opportunité s'offre à nous, parce que nous n'avons pas le choix. Fini les regrets : on ne peut plus s'embrasser, danser, faire la fête comme avant.

La Foire aux Vins de Sigoulès doit se réinventer avec les contraintes, ou mourir. Nous devons, en tant que bénévoles volontaristes et optimistes, relever le défi pour participer à redonner vie à notre village. Nous devons donner une occasion aux viticulteurs, producteurs et

restaurateurs de fonctionner. » comme l'indiquait Marielle Peyronnet à la fin de la réunion de préparation de la manifestation avec les vignerons participants.

Ainsi, une nouvelle thématique est de mise : elle sera de mettre à l'honneur le travail des vignerons, les vins, la viticulture.

Organisation de la Fête des Vignerons sur deux jours : en 2021, **samedi 17 et dimanche 18 juillet.**

Nouveau : Un tirage au sort

«Le Coup de cœur du public 4 couleurs »

L'idée, c'est de faire gagner du vin au public via un tirage au sort. Quatre ou cinq crus proposés pour une dégustation gratuite d'une couleur le samedi de 10h à 14h. La proclamation des résultats est prévue le samedi à 16h. C'est par voie d'affichage sur les stands des viticulteurs qui offrent le vin que les résultats seront connus.

Exposition de photos et dessins sur le thème de la vigne : Salle des fêtes

Exposition et démonstration de matériel viticole (machines à vendanger, ...) : à voir.

Disposition des stands des producteurs et restaurateurs : distancés, sens de circulation, queues encadrées devant les stands. Vente à emporter et service à l'assiette.

Disposition des tables : 6 personnes et mange-debout de 2 personnes, distantes de 2 m : autour du rond-point, rue de la Gratusse, rue Saint-Jacques, route du Perthus. (suivant les autorisations accordées)

Animation musicale Place du Foirail : sono et artistes locaux.

Concert assis, sur réservation, derrière la Mairie dans la cour de l'ancienne école : orchestre sur le perron de la salle des associations.

Randonnée pédestre guidée le dimanche matin dans les vignes.

Fête foraine : route d'Uffer dans le haut du pré et devant la Mairie.

Surveillance : des équipes de sécurité seront embauchées pour les 2 jours et la nuit (sécurité pandémie, attentats, débordements festifs).

Développement durable

La chasse aux déchets est lancée

Au cœur des nombreux débats citoyens, mettre en lumière des actions liées au développement durable, cela commence par respecter le tri sélectif dans sa commune.

Sacs poubelles jetés en dehors des jours de ramassage, crottes de chiens dans les espaces publics, dépôts sauvages dans les rues ... La commission Environnement-Ecologie de la commune pointe clairement les incivilités dont font preuve certains habitants. Il est problématique de constater que les canettes de soda finissent dans un caniveau, ou que les mégots soient jetés au sol.

Que faire face à ces incivilités ?

Les élus vont mettre en place un nouveau dispositif pour faire face au civisme latent. Installer des containers et des poubelles dans certaines rues de la commune semblerait représenter une solution immédiate.

Proposer un distributeur de sacs à crottes dans le jardin public est une solution pour voir diminuer le grand nombre de déjections canines.

Dans ce magazine en page 14, les jours de collecte sont indiqués.



 Trop de déjections canines dans le jardin faisant face au monument aux morts. Les poubelles déposées hors jour de ramassage finissent souvent éclatées dans la rue.

En dernier recours, il existe la solution des procès-verbaux. Mais il faut espérer que chacun comprenne qu'il est de notre responsabilité à tous, de respecter le bien commun que représente chaque rue et chaque place de la commune.

Dans ces jardins, on partage tout



Vous avez la main verte, ou pas, l'association « Viens partager ma terre » vous attend. Cette photo est futuriste !



Se rapprocher de la nature, favoriser les circuits courts, faire pousser ses légumes est devenu presque essentiel. Il est difficile de vivre sans un petit coin de verdure. C'est un moment de dialogue et d'entraide.

Pour toutes les personnes qui n'ont pas de jardin, de terrasse ou de balcon, le jardin partagé est une très bonne solution ! C'est ce que propose l'association Sigoulésienne-Flaugeacoise « Viens partager ma terre ». Un projet soutenu par la mairie de Sigoulès-et-Flaugeac qui met à sa disposition gratuitement un terrain de 120 m² situé à côté de l'étang du Fon de la May.

Le principe : on partage la terre, on partage les frais d'arrosage, les frais d'achat de plants, et on partage les récoltes.

Contact : Joanny VEROLIN

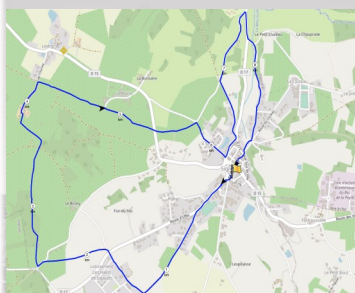
Mail : joanny.verolin@hotmail.fr

Cotisation : 25€ par an + frais d'usage

Boucles pédestres - Économie

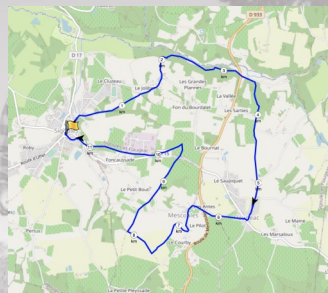


Réhabilitation des sentiers et chemins ruraux



Partir du centre bourg de Sigoulès. Remonter vers le Bicoty. De là, partir vers la Fon de l'Ourme puis prendre direction le Mayne. Enfin retourner vers Sigoulès en passant

par le lac de Pomport. Prendre par le Chemin du Garonnat et finir au Bourg.



Partir du centre bourg de Sigoulès. Monter par le Chemin du Cluzeau sur droite. Aller jusqu'au Jolibert où vous pourrez longer le ruisseau jusqu'à la D933. Prendre le

Seytieux puis remonter vers le bourg de Flaugeac. Prendre la direction du centre Mescoules. De là revenir sur la ZAE puis redescendre vers le bourg.

Source circuit : randogps.net

PENSER AUSSI A VOS

PROMENADES AUTOUR DU LAC



Une campagne de stérilisation des chats errants sera menée 2 mois durant cet été

Les chats errants constituent des populations autonomes, qui ne font l'objet d'aucune identification, vaccination, ni d'aucun suivi vétérinaire et peuvent causer plusieurs nuisances. Néanmoins, ces chats des rues remplissent une fonction sanitaire en chassant et contenant les populations de rats, de souris, d'oiseaux...

En l'absence de régulation, ce type de population tend à s'accroître. Théoriquement, un couple de chats peut donner, en moins de 2 ans, plus d'une centaine de descendants !!!

La campagne en pratique :

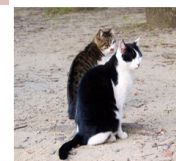
Les chats seront capturés avec le soutien matériel de la SPA et de l'association SOS Chats libres. Les chats saisis seront ensuite relâchés sur les lieux de la capture, après leur identification et leur stérilisation.

Pour le bon fonctionnement de l'intervention, il est important de tenir les chiens en laisse et de limiter les sorties des chats

domestiques. Les chats saisis qui seraient immédiatement identifiés, au moyen d'un tatouage, d'un collier ou d'une puce électronique, seront aussitôt relâchés sur les lieux de la capture.

Cette campagne de stérilisation concerne uniquement la population de chats sauvages

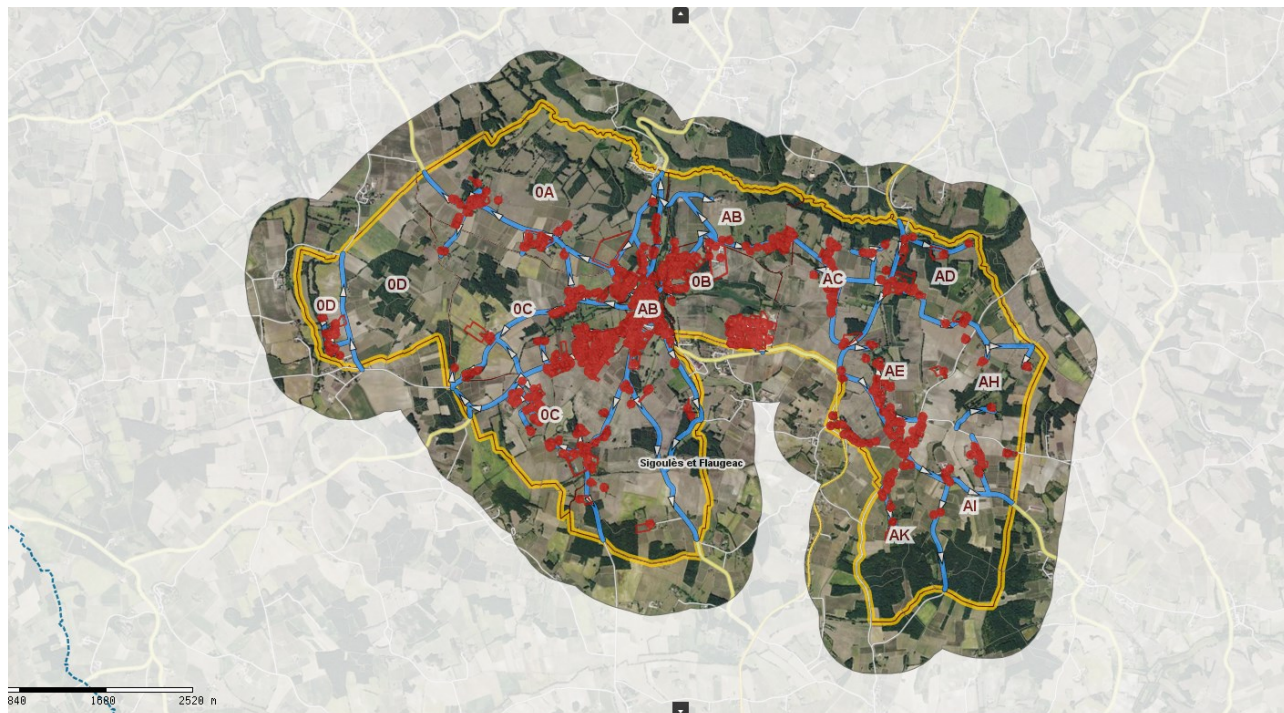
et ne se substitue en aucun cas aux obligations de chaque propriétaire. Selon l'article L212-10 du Code Rural (modifié par la Loi n°2011-525 du 17 mai 2011), l'identification par puce électronique ou tatouage des chats âgés de plus de sept mois et nés après le 1er janvier 2012 est dorénavant obligatoire.



Adressage

Nommer et numéroté toutes les voies

C'est une délibération prise par le Conseil municipal qui lance l'opération d'adressage. La Mairie a réalisé l'opération en régie sans faire appel à un prestataire. C'est effectif depuis le mois de Mai.



La réalisation du **plan d'adressage** a pour objectif de disposer d'adresses normées sur la commune. Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques et privées et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.).

Le travail a été effectué, validé par le département et par le conseil municipal.

Dans les prochains mois, vous allez recevoir votre nouvelle adresse. Vos nouveaux numéros seront distribués par la suite et toutes les routes de la commune verront « fleurir » la nouvelle signalétique de vos voies.

Votre mairie possède sa chaîne

Découvrez les premières vidéos [youtube.com](https://www.youtube.com)



Sigoulès-et-Flaugeac Avant - Après



■ La mairie de Sigoulès - et - Flaugeac qui fut aussi l'école de la commune au XIXe siècle.



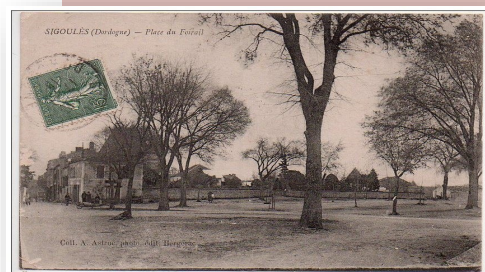
■ La mairie de Sigoulès - et - Flaugeac en 2021.



■ Le Monument aux morts érigé à la gloire des héros de la Grande Guerre.



■ Le Monument à été déplacé dans les années 2000. Un giratoire est à sa place.



■ La Place du Foirail aux bestiaux au début du siècle dernier.



■ La place du Foirail en 2021 qui héberge le marché du samedi matin.



■ L'ancien Hôtel Le Védrine qui fut aussi une maternité.



■ L'on devine aujourd'hui le magistral escalier sous la végétation.

Vos infos utiles

MAIRIE :

6 route d'Uffer - BP n°9 -
24240 Sigoulès-et-Flaugeac
Tel : 05 53 58 40 42
s.general@sigoules-et-flaugeac.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et mercredi	9h-12h
Mardi	9h-12h / 14h-18h
Jeudi	9h-12h
Vendredi	9h-12h / 14h-17h

Le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

7 Rte d'Uffer - Tel : 05 53 58 40 66

RESTAURANT SCOLAIRE Tel : 05 53 24 15 99

BIBLIOTHEQUE Tel : 05 53 61 67 65

CRECHE «Les Raisins Neuf»

12 rue de la Cayre - Tel : 05 53 63 00 34

GARDERIE PERISCOLAIRE / ACCUEIL DE LOISIRS

Route de Perthus - Tel : 05 53 24 89 70

CONCILIATEUR permanence un vendredi après-midi par mois sur rendez-vous au 05 53 58 40 42

BUREAU DE POSTE - Tel : 05 53 73 45 59

CONCESSIONNAIRES RESEAUX à contacter directement, sans passer par la Mairie :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF / Tout à l'égout :
Communauté Agglomération Bergeracois (CAB)
Tel : 05 53 23 43 95

Mairie Sigoulès-et-Flaugeac Tel : 05 53 58 40 42

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : Communauté Agglomération Bergerac (CAB)

Tel : 05 53 23 43 95

EAU POTABLE / SAUR France :

Service clients Tel : 05 81 31 85 03

Urgences Tel : 05 81 91 35 05

ENEDIS (EDF) : Bergerac Tel : 09 69 32 15 15

Urgences dépannage Tel : 09 72 67 50 24

ORANGE / France TELECOM :

Tel : 3900 / boutique Orange

Ordures ménagères et tri sélectif

Lundi : sacs noirs

N'oubliez pas de déposer vos sacs noirs pour le ramassage du Lundi 24 mai, lundi de Pentecôte

Vendredi : sacs jaunes

Colonnes à verre

Place du Foirail et ZA du Roc de la Peyre côté Sigoulès.

Parking église et Petites Planes côté Flaugeac

Pour le respect et la sécurité de tous et notamment des enfants, merci de ne pas déposer vos cartons de verre à côté de la colonne.

Déchèterie

ZA du Roc de la Peyre Tel : 05 53 23 32 28

Ouverture:

Lundi, mercredi, samedi 9h-12h / 13h30-17h

Jeudi 13h30-17h

Badge : inscriptions sur le site internet du SMD3 : smd3.fr

Vos infos utiles

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Tel : 05 53 02 06 13

CIAS

Tel : 05 53 58 48 01

SERVICES MEDICAUX

*Maison de Santé Bergerac-Sud
Route de Perthus*

- Médecine générale Tel : 05 53 58 40 02
- Infirmiers Tel : 05 53 58 48 73
- Dentiste Castaing-Debat
Tel : 05 53 63 38 92
- Psychologue Tel : 06.16.37.08.39
- Ostéopathe Tel : 06 67 24 75 17
- Kinésithérapeute Tel : 07 72 10 87 47



Zone commerciale

- Pharmacie Tel : 05 53 58 40 10
- Dentistes Barin/Bringuier Tel : 05 53 57 97 88

Fon de la May

- Kinésithérapeute Tel : 05 53 61 63 04

CLUBS ET ASSOCIATIONS

SIGOULES GYM'S

Step - Abdos - Randonnées

Tel : 06 87 19 08 20

Forme santé - Baby gym

Tel : 06 78 42 52 87

DANSE ENFANTS - ADULTES

Tel : 06 70 85 37 14

GYM DOUCE

Tel : 06 84 30 21 19

EVEIL DU SOUFFLE / Yoga - Qi Gong

www.yoga-sigoules.fr

FOOTBALL

www.fc-monbazillac-sigoules.fr

TENNIS

Tel : 05 53 27 18 83

JUDO

Tel : 06 50 25 99 86

BATTERIE/MUSIQUE

Tel : 06 85 80 92 52

GENERATION MOUVEMENT

Tel : 05 53 58 41 37

COMITE DES FETES

Tel : 05 53 57 14 22

FOIRE AUX VINS

Tel : 06 08 21 33 77

CONFRERIE DU RAISIN D'OR

Tel : 05 53 27 81 87

ENSEMBLE POUR L'ECOLE

Tel : 06 13 37 40 58

BERGOBOUCH

Tel : 06 03 01 90 26 / 06 61 05 97 82

VIENS PARTAGER MA TERRE

Mail : joanny.verolin@hotmail.fr

Les entreprises s'installent sur la ZAE

Une nouvelle liste des activités économiques, élaborée par la commission Economie, est disponible sur le site internet de la Mairie.

Enfin, un transporteur et un plâtrier doivent s'installer.

Sur la ZAE* (zone d'activité économique) du Roc de la Peyre, il n'y a plus de terrains disponibles et une extension est à l'étude.

L'ancienne usine VCN (propriété de la commune) est temporairement utilisée par le club de gymnastique Sigoulès Gym's.

Le bâtiment de la société de charpentes Audiberti est sorti de terre. La société MYG a repris un bâtiment mitoyen et va l'agrandir.

Au Chorum, bureaux et cellules d'environ 100 m² sont disponibles.

L'EURL JEGU va créer un dépôt.

La ZAE est une compétence de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.



Le MULTISPORT TOUR

pour les 8-11ans et 12-15ans

Viens découvrir de nouveaux sports
individuels ou collectifs entre copains !!!

Samedi 19 Juin 2021

De 9h à 17h

SIGOULES et FLAUGEAC

Stade de Foot

« 1 Tee shirt et goûter offert »

(exemples d'activités: orientation, tir à l'arc, crosse québécoise, tchoukball, hockey, palets, molkky, pétanque, jeux de plateaux, disc golf...)



Pique-nique ou
repas à prévoir



Tarif journée

5€ habitant de Sigoules, 10€ hors habitant de Sigoules

Inscription Obligatoire

Certificat Médical ou licence sportive + fiche d'inscription



Inscription
et Renseignements
au 06 85 73 53 12
ou slscp24@gmail.com



AVIS A LA POPULATION

Le brûlage des déchets verts et ménagers est interdit

Tout brûlage est interdit du 1er mars au 30 septembre / Les déchets verts doivent être transportés à la déchèterie.

L'arrêté préfectoral n°24-2017-04-05-001 pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt, relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillage est consultable sur « Préfecture Dordogne » et « sigoules-et-flaugeac.fr »

FOCUS : inscription sur le registre nominatif des personnes fragiles et isolées et du plan canicule

Suite aux périodes de confinement, en prévision d'une situation de crise exceptionnelle (risques climatiques, épidémiologiques...), la Mairie souhaite mettre à jour le **Registre Communal des Personnes Isolées Vulnérables**, destiné à recenser les personnes âgées (plus de 65 ans), handicapées et/ou isolées résidant à leur domicile, qui se sont fait connaître, ou qui ont été inscrites par un tiers sans opposition de la personne concernée.

Nous attirons votre attention sur l'utilité de s'inscrire.

Même si les effets de la canicule ont relativement épargné la population âgée de la commune jusqu'ici, il demeure qu'au niveau national celle-ci a majoritairement frappé les personnes âgées et mis en évidence leur isolement et leur solitude. Privées de lien social, il n'avait pas pu leur être porté secours, faute de les connaître.

Ce registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgences, et permet d'assurer un contact régulier avec ces personnes, comme par exemple, dans le cas du plan canicule.

L'inscription est facultative, elle est basée sur le volontariat et peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (parent, médecin, voisin, service ou personne intervenante). Les données sont confidentielles. Ce registre ne peut être communiqué par Monsieur le Maire qu'à Monsieur le Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgences. Son utilisation est strictement limitée à la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence organisé en cas de crise.

Pour être inscrit sur ce registre, 2 possibilités sont offertes pour les personnes concernées résidant à Sigoulès-et-Flaugeac :

- * se présenter à l'accueil de la mairie
- * appeler le secrétariat qui vous fera parvenir la fiche d'inscription et de renseignement

Avis aux parents d'enfants nés en 2018 : l'heure de l'inscription à l'école est arrivée !

Les inscriptions en PS pour la rentrée 2021 concernent les enfants nés du 1/01/2018 au 31/12/2018

Pour ce qui concerne l'inscription d'enfant(s) à l'école de Sigoulès-et-Flaugeac, il faudra fournir :

- une copie du livret de famille intégrale (toutes les pages complétées) pour chaque enfant,
- le carnet de vaccination avec le nom de l'enfant dessus,
- la pièce d'identité d'un des parents, une facture de domiciliation (Eau, EDF, impôts téléphone fixe).
- Dès que vous en serez en possession, il faudra adresser l'attestation d'assurance scolaire pour chaque enfant scolarisé ici.

La copie des documents est à nous poster ou à déposer en Mairie (aux horaires d'ouverture ou bien dans la boîte aux lettres de la Mairie) en mentionnant impérativement téléphones et mails afin que nous puissions vous contacter et vous confirmer la bonne instruction de(s) inscription(s). Le dossier d'inscription ne sera validé qu'à réception de ces éléments.

Cela nous permettra également de revenir ainsi vers vous pour ce qui concerne les services de restauration scolaire et garderie du matin et du soir. Préciser si dans l'absolu, si vous aurez recours à ces services.

La direction de l'école sera avertie par nos soins. La visite de l'école suivie d'une rencontre sera organisée en mai à peu près dans la mesure du possible face à la gestion de l'épidémie de Covid-19.

AVIS A LA POPULATION

POUR VOS DEPLACEMENTS :

CARS REGIONAUX

BERGERAC ➡ EYMET ➡ MARMANDE

MARMANDE ➡ EYMET ➡ BERGERAC

ARRET SUR SIGOULES ET FLAUGEAC

SUR RESERVATION :

Réservez la veille de votre déplacement avant 17h pour un transport du mardi au vendredi
Et jusqu'à vendredi 17h pour le transport du week-end et du lundi. (arrêt bourg Sigoulès)

OU SE RENSEIGNER

Mail : transport.nouvelle-aquitaine.fr

Tel : 0970 870 870

Adresse : CFTA Centre Ouest
19 rue Denis Papin
24 000 PERIGUEUX

Des dépliants avec tous les horaires à retrouver
en Mairie



NOUVEAU SITE WEB

Le nouveau logo
arrive bientôt !

[ACCUEIL](#)

[VIVRE À SIGOULÈS-ET-FLAUGEAC](#) ▾

[ÉCONOMIE](#) ▾

[SANTÉ/SOCIAL](#) ▾

[JEUNESSE](#)

IMPORTANT

Votre mairie demeure ouverte en maintenant et renforçant le protocole sanitaire de notre pays.

Découvrez le nouveau site internet
Sigoulès-et-Flaugeac - Site officiel

Démarches en ligne

Maison de santé

Développement durable